



**ffgolf**<sup>®</sup>  
*Ligue du  
Centre-Val de Loire*

# VADEMECUM SPORTIF 2022

**Championnat Retraités Individuel et par équipes**

## REGLEMENT PARTICULIER

### **1. Organisation générale**

Le Championnat Retraités est un **Championnat Individuel** qui se dispute sur 4 Tours, chaque Tour étant joué sur un parcours différent.

Toutes les rencontres se déroulent exclusivement sur les terrains des golfs de la Ligue du Centre – Val de Loire entre les mois de mai et d'octobre et se jouent sur un tour conventionnel de 18 trous.

Les participants sont regroupés en une série unique, **femmes et hommes confondus**.

Les départs se font des repères **Rouges** (F) et **Jaunes** (H).  
L'ordre des départs est établi par le Délégué de la Ligue.

De plus, un classement est effectué par AS : il concerne uniquement les AS ayant inscrit au moins 2 joueurs à ce Championnat.

## **2. Joueurs autorisés à participer**

Le **Championnat Retraités** est réservé aux retraités de l'Entreprise.

**Les joueurs ayant une licence Indépendante sont interdits.**

## **3. Limitation des index**

Les index des joueurs sont **ramenés à 35.4**.

## **4. Formule de jeu**

Les rencontres se jouent en **Stableford Brut et Net**.

## **5. Classement**

### **a - Individuel**

Le **Classement Individuel** est obtenu par **addition des 3 meilleurs scores en NET** de chaque joueur sur les 4 Tours.

En cas de **forfait**, ou de **disqualification**, un score de 0 point stableford est attribué au joueur concerné.

En cas d'**abandon justifié**, le score du joueur est égal au total des points marqués avant cet abandon à condition que la carte soit rendue.

En cas d'égalité, le départage se fait sur le score du 4<sup>ème</sup> tour.

En cas d'égalité persistante pour la 1<sup>ère</sup> place, le départage est effectué lors d'un **match-play Brut au trou par trou** (mort subite).

**Le vainqueur en Net est sacré Champion de la Ligue Retraités.**

### **b – Par Équipes**

Lors de chaque Tour un **Classement des AS** ayant inscrit au moins 2 joueurs est fait sur le total des 2 meilleurs scores en Net des joueurs de cette AS.

En cas d'égalité, le départage est réalisé sur le meilleur score.

En cas d'égalité persistante, il y a partage des points de la rencontre.

**VADEMECUM DES COMPÉTITIONS DU GOLF ENTREPRISES**

La place de l'équipe attribue un nombre de points selon le barème suivant  
**20, 16, 13, 11, 9, 7, 6, 5, 4, 3 et 2 points pour les autres AS.**

Une AS incomplète (1 joueur) marque 1 pt. Une AS forfait marque 0 point.

Le **Classement final des AS** est obtenu par addition des points marqués en Net à chaque rencontre.

En cas d'égalité, le départage se fait sur le nombre de 1<sup>ère</sup> places aux rencontres, puis sur le nombre de 2<sup>èmes</sup> places, etc...

En cas d'égalité persistante, le départage est effectué sur le total des scores des rencontres.

**6. Trophée**

Des lots sont prévus pour les 5 premiers en Net et pour le premier en Brut.

Un lot est remis à chaque joueur vainqueur d'une journée.

**Une coupe est remise à l'AS vainqueur** qui la fera graver et la remettra en jeu.

Cette coupe est définitivement acquise à l'Association Sportive qui l'aura gagnée **3 fois (pas forcément à la suite).**

**7. Calendrier****CHAMPIONNAT RETRAITES**

TOUR	DATE	Green-fee Horaire	Terrain de la rencontre
<b>1</b>	<b>Mardi 17.05.22</b>	<b>37 € 9h30</b>	<b>Golf du Château des 7 Tours</b> 37330 – Courcelles de Touraine 02.47.24.59.67
<b>2</b>	<b>Jeudi 02.06.22</b>	<b>29 € 9h30</b>	<b>Golf du Sancerrois</b> 18300 – Saint-Satur 02.48.54.11.22
<b>3</b>	<b>Jeudi 23.06.22</b>	<b>30 € 9h30</b>	<b>Golf de Sully/Loire</b> 45600 – Viglain 02.38.36.52.08
<b>4</b>	<b>Vendredi 30.09.22</b>	<b>38 € 9h30</b>	<b>Golf de Cheverny</b> 41170 – Cheverny 02.54.79.24.70